

l'Afrique et de l'Amérique latine. Ce problème ne touche pas que les pays sous-développés; il concerne le monde entier. Les Nations Unies, qui groupent presque tous les pays du monde et qui sont fondées sur l'idéal de la coopération internationale en vue de la réalisation d'objectifs communs, doivent stimuler l'effort international nécessaire pour vaincre la faim et la pauvreté dans le monde par le développement économique.

J'ai l'intention, ce soir, de parler brièvement de l'apport fait au progrès international par les Nations Unies et leurs organismes affiliés, ainsi que de l'appui du Canada à ce secteur de l'activité des Nations Unies.

Au cours des premières années de l'existence des Nations Unies, la grande préoccupation des États membres était, tout naturellement, la prévention d'une autre guerre. Les clauses touchant la paix et la sécurité ont été soigneusement précisées dans la Charte, mais les passages relatifs au développement économique étaient moins clairs. Néanmoins, on jeta alors les bases d'un rôle positif pour les Nations Unies dans le développement économique, afin de réaliser les conditions nécessaires à la paix.

Ainsi, dans la Charte, on a prévu un organisme -- le Conseil économique et social -- qui devait être avant tout responsable de l'activité des Nations Unies dans le domaine économique. En outre, un certain nombre d'organismes spécialisés furent créés ou affiliés au réseau des Nations Unies: l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé, (OMS), le Bureau international du Travail (BIT), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque (BIRD)), l'Association internationale pour le développement (IDA) le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres.

A mesure que, de plus en plus nombreux, les pays obtenaient leur indépendance et devenaient membres des Nations Unies, l'Organisation subissait des changements fondamentaux. Les chefs des États membres devenus, depuis peu, indépendants s'adressèrent aux Nations Unies pour obtenir de l'aide afin d'arriver à un essor économique susceptible de donner plus de stabilité et d'importance à leur indépendance politique. Les Nations Unies ont répondu à ces appels sur le plan du développement économique en assumant des responsabilités qui étaient loin d'être prévues, lors de la rédaction de la charte.

L'ampleur de la collaboration des Nations Unies à l'essor international se traduit aujourd'hui par un seul chiffre: les quatre cinquièmes des ressources en main-d'oeuvre et en apport financier dont dispose le régime des Nations Unies sont actuellement affectés aux programmes de développement économique.

La mesure dans laquelle les Nations Unies seraient appelées à participer au développement économique international ne devint manifeste qu'en 1964, lors de la tenue de la Première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement connue sous le sigle UNCTAD. A cette Conférence,